



Lundi 22 Décembre 2014

## Dossier de presse

# Point presse – Budget éducation 2015

Par Gilles ARTIGUES, Vice-président du Conseil général de la Loire en charge de l'Éducation et de la Jeunesse

Le Conseil général apporte un soutien renforcé aux collèges \_\_\_\_\_ 2

Le Conseil général donne la priorité au en Plan Jeunes 2015 \_\_\_\_\_ 3

Contact presse :

**Patrick FRANÇON**

☎ 04 77 48 40 07

patrick.francon@cg42.fr

*Le soutien et l'accompagnement en faveur de l'éducation et des collèges sont des missions essentielles pour le Conseil général de la Loire.*

*En 2014, malgré un contexte économique et budgétaire difficile de baisse des dotations de l'Etat aux départements, le Conseil général de la Loire a maintenu cette compétence au cœur de ses objectifs : Il s'agit de demeurer exemplaire en la matière pour garantir les meilleures conditions d'enseignement aux collégiens de la Loire. On notera même une augmentation sensible du budget investissement des collèges publics de +2,5%, incluant aussi bien les travaux que les équipements.*

Le Conseil général apporte un soutien renforcé aux collèges

Trois grandes opérations de travaux viennent illustrer l'investissement renforcé du Conseil général dans les collèges :

- **La restructuration complète du collège Jules FERRY de Roanne : 16 millions €**

Le Conseil général de la Loire a inscrit dans son **Budget 2015** le financement de cette opération à hauteur de **4,4 millions €**

La livraison du bâtiment principal devrait avoir lieu fin 2015 et la fin de l'opération est fixée pour septembre 2016.

- **Restructuration du collège Honoré d'URFÉ dans le cadre de la cité scolaire : 16 millions €**

Le **Budget 2015** du Conseil général de la Loire prévoit une enveloppe de **2 millions €**

Cette opération est réalisée en groupement de commande avec la Région Rhône-Alpes, inclut :

- une part en maîtrise d'œuvre directe pour la reconstruction du collège ;
- une autre part en participation aux espaces mutualisés lycée/collège (gymnase, salle polyvalente...).

La livraison du collège devrait avoir lieu en septembre 2017.

- **Mise en accessibilité et restructuration de la demi-pension du Collège Le Pilat de Bourg-Argental : 2,45 millions €**

Pour cette opération, le Conseil général de la Loire débloquera **une enveloppe de 500 000 € dans son Budget 2015.**

## Le Conseil général donne la priorité au Plan Jeunes

- **L'Éducation est au cœur des priorités du Plan Jeunes en 2015 : 8,5 millions €**

Les actions en direction des collèges cherchent à répondre aux **6 défis** de développement durable de l'Agenda 21 :

- Coopération entre l'inspection académique, les enseignants, les parents d'élève, les élèves ou les équipes administratives.
- L'exemplarité, à l'instar du collège Antoine GUICHARD de Veauche inauguré par le Président du Conseil général en 2012.
- La valorisation des ressources.
- L'innovation au travers des nouvelles technologies pédagogiques, ENT,...
- L'enjeu climat-énergie.
- Le vivre ensemble (accueil, restauration, agent de médiation,...).

- **Le Plan Jeunes 2015 du Conseil général fixe 4 priorités :**

- **Développer un agenda 21 dans les collèges en collaboration avec les élèves.**

Le projet sera développé dans les collèges labélisés par l'Éducation Nationale en appui d'animateurs E3D (Établissement en Démarche de Développement Durable). L'objectif est notamment de **lutter contre les gaspillages** en matériel et énergie.

- **Accompagner le développement des usages numériques des jeunes.**

L'objectif est de :

- **Renforcer** les actions de sensibilisation aux usages numérique responsables.
- **Conduire** des actions de sensibilisation auprès des familles et des personnels en contact avec les jeunes pour un meilleur accompagnement des pratiques numériques des jeunes.
- **Soutenir** les initiatives innovantes en faveur du développement des compétences numériques de la jeunesse.

- **Promouvoir la lecture « plaisir » auprès de la jeunesse.**

Cette action sera menée par :

- L'appui du réseau des médiathèques.
- Le développement de partenariat avec les collèges au travers de la création de résidences d'auteur et de manifestations thématiques ouvrant à différentes disciplines artistiques.
- La mobilisation des professionnels en lien avec les jeunes, des partenaires locaux, des parents d'élèves sur le rôle de la lecture dans la construction, le développement, l'éducation et la formation des enfants.

- **Agir au plus tôt dans les collèges afin d'éviter le décrochage scolaire.**

Le but est de soutenir et d'accompagner les équipes éducatives des collèges en secteurs fragiles. Cela se fera par la mobilisation de **moyens supplémentaires** et le détachement dans ces collèges d'un **mi-temps éducateur** qui interviendra, aussi bien dans l'établissement qu'en extérieur, auprès des jeunes en situation de décrochage.

Parallèlement, la déclinaison territoriale du **Plan Jeunes sera poursuivie en 2015 dans 5 nouveaux territoires**, illustrant le dynamisme et le volontarisme du Conseil général de la Loire dans ce domaine :

- Collège Emile FALABRÈGUE à Saint Bonnet le Château
- Collège La CÔTE ROANNAISE à Renaison
- Collège Le BREUIL à Saint Just en Chevalet
- Collège Louise MICHEL à Rive-de-Gier
- Collège Les CHAMPS à Saint-Etienne.